

François Gaudin, *Maurice Lachâtre, éditeur socialiste (1814-1900)*, Lambert-Lucas, Limoges, 2014, 464 pages.

Résultat d'un impressionnant travail de documentation et de recherche sur l'activité et, dans la mesure où le secret des archives l'aura permis, sur la vie d'un être « hors du commun », familier des milieux militants français du XIX^{ème} siècle, le livre fondamental sur Maurice Lachâtre, publié en 2014 par François Gaudin, fait revivre un personnage étonnant, mais aussi, en étroit rapport avec lui, nombre de figures parfois bien connues, parfois méconnues ou – on le comprend mieux aujourd'hui, avec le recul qu'on a – injustement oubliées de l'histoire de la France et de l'histoire des lettres françaises, en fait, toute une époque qui a marqué profondément la destinée des Français et peut-être même, plus généralement, celle des peuples d'Europe.

L'énorme quantité de données rassemblées par le chercheur à l'issue de ce travail – matière sans doute difficile à ordonner et à intégrer dans un volume qui offre au lecteur une image cohérente de la vie d'un homme à mille facettes, en même temps que des nombreux événements constituant un siècle d'histoire – devait être examinée d'un point de vue qui permet que tout fût inventorié, mis en rapport, interprété et expliqué. Pour créer cette image, François Gaudin, professeur de sciences du langage à l'Université de Rouen et membre du laboratoire « Lexiques, dictionnaires, informatique » de Paris XIII / CNRS, mais aussi docteur en histoire, choisit de regarder en historien les faits décrits, d'appliquer au monde la grille d'analyse qu'utilisent d'habitude les experts de ce domaine du savoir. On ne sera donc pas surpris de voir que les trois grandes divisions – ou parties – du livre sont respectivement intitulées « La formation et les débuts d'un éditeur » (p. 20-119), « Éditer sous l'Empire » (p. 121-260), « De la Commune à l'anarchie » (p. 261-426), alors que parmi les intitulés des douze chapitres du volume – allant chacun d'une quinzaine à une cinquantaine de pages – on lit des formules du genre : *Le quarante-huitard* (La Révolution de 1848 ; L'année 1851), *Un utopiste sous l'Empire* (L'année 1852 ; L'année 1861 ; L'ultime autodafé), *Un éditeur sous l'Empire « libéral »* (L'année 1870 ; À Paris, la colère gronde ; La lutte armée), *De la Commune au Capital* (Pendant le *Capital*, les travaux continuent ; La fin du *Capital* et des Docks de la librairie), *Du dernier journal au Dictionnaire-Journal* (L'année 1881), *La librairie du Progrès après Lachâtre* (La Librairie du Progrès après 1900). Précisons tout de suite que le livre contient aussi plusieurs pages d'Introduction et de Conclusion, une Liste des maisons d'édition administrées par Maurice Lachâtre et, à la fin, une vaste bibliographie, où les titres des ouvrages de Lachâtre, par exemple, ou de Proudhon, Jules Vallès, etc., côtoient

ceux de certains articles et études de Michel Glatigny, François Gaudin, Jean Pruvost, Henri Meschonnic, Georges-Élia Sarfati, ainsi qu'un ample Index (plus de mille unités) des noms de personnes mentionnés dans le texte. Plus de 70 documents reproduits avec un grand souci de clarté, de visibilité, de lisibilité par la maison d'édition Lambert-Lucas de Limoges – lettres, portraits de personnages illustres, pages de journaux, pages de titre de divers ouvrages publiés par Lachâtre, projets élaborés par celui-ci, un billet de la banque d'Arbanats créée par l'éditeur-libraire, photos du Château d'Arbanats (propriété de Lachâtre), tel qu'on peut le voir aujourd'hui, ou de la maison « Les Jardies », que Lachâtre acheta à un moment donné à Balzac, etc. – offrent au lecteur des informations supplémentaires d'une valeur inestimable.

Si le critère de base qui structure la présentation des moments significatifs de la vie et de l'activité de Maurice Lachâtre (graphie que François Gaudin préfère finalement à quelques autres, courantes dans les documents consultés par le chercheur : de La Châtre, Delachastre, de La Chastre, La Châtre) est le critère chronologique, les événements qui s'égrènent le long du livre nous renvoient progressivement l'image d'un personnage fascinant, qui se manifeste sur les plans les plus divers de la vie sociale, qui s'implique dans la quasi-totalité des mouvements d'idées dont fut animée la France au XIX^{ème} siècle, qui noue des relations plus ou moins durables avec un nombre incroyable de figures d'une importance certaine pour le profil spirituel de l'époque, qui a à la fois la réputation d'un homme riche et d'un avaro sans pareil – bien qu'ayant apporté son aide à plus d'un individu et à plus d'une cause –, qui demeure une source de perplexité pour ses biographes ou commentateurs par la vie de famille complexe et le plus souvent mystérieuse qu'il mène et qui tombe dans l'oubli le plus complet aussitôt après son décès (en l'an 1900), alors que son dynamisme, sa participation sous des formes multiples à la vie sociale auraient conduit à l'idée d'une présence vivante dans la mémoire de ses contemporains, de ceux qui ont franchi le seuil du XX^{ème} siècle.

À l'intérieur de la chronologie soigneusement établie, chaque moment de la biographie de Lachâtre que l'auteur du livre juge digne d'être présenté dans le détail nous renvoie à des activités distinctes de cet homme dont la personnalité semble se démultiplier sous nos yeux comme elle a dû le faire devant ses concitoyens et compatriotes, ainsi qu'à des tableaux frappants d'une époque déchirée par des révolutions, des guerres, des bouleversements politiques, mais aussi animée de nobles idéaux et d'ambitions de progrès matériel et spirituel parfois démesurées.

Comme le titre du livre l'indique, Maurice Lachâtre a d'abord été un éditeur, ou plutôt un éditeur-libraire – sans brevet de librairie – qui nous fait quelque peu penser à ce qu'était la maison d'édition Hachette au XIX^{ème} siècle, bien avant de devenir le groupe d'édition de très grande importance

d'aujourd'hui. « Un éditeur pluri-actif »¹, mais aussi un éditeur socialiste. Avec un catalogue qui n'est peut-être pas très riche, mais qu'il ouvre aux auteurs préférés du grand public de l'époque, avec des idées de vente – telle la vente des oeuvres en fascicules ou « livraisons à bon marché » (Gaudin & Mollier 2008 : 13) associés, parfois, à des médailles, à des pendules, à d'autres livres, etc., en prime – qui contribuent de beaucoup à la diffusion des ouvrages publiés parmi les gens du menu peuple, il édite d'abord Alexandre Dumas, avec la série des *Crimes célèbres*, puis Eugène Sue, le grand feuilletoniste dont *Les Mystères de Paris* avaient déjà connu un succès impressionnant, avec une deuxième partie d'un ensemble formé de trois volets, notamment *Les Mystères du peuple*. Il publie aussi Louis-Napoléon Bonaparte qui, dans les années 1840-1841, ne laissait pas présager le changement de cap dramatique dont il sera le principal responsable en 1851, puis en 1852. Mais il publie surtout des textes engagés, qui répandent les idées des socialistes utopiques français : Saint-Simon, Charles Fourier, Louis Blanc, Proudhon, et il sera essentiellement « le courageux éditeur du *Capital* de Karl Marx » (Gaudin & Mollier 2008 : 25), dont il fera lire à ses compatriotes, malgré les difficultés presque insurmontables soulevées par le contexte politique de l'époque et par l'histoire personnelle de l'homme Lachâtre, la première traduction française complète. Considérant avec une remarquable objectivité les initiatives de l'éditeur militant, François Gaudin affirme dans la Conclusion de son livre *Maurice Lachâtre, éditeur socialiste* (p. 428) : « Finalement, il permet à quelques oeuvres de rencontrer leur public [...] ».

Cependant, Maurice Lachâtre est aussi « un véritable homme de plume ». En 1842-1843, il publie un ouvrage en dix volumes intitulé *Histoire des Papes, Crimes, Meurtres, Empoisonnements, Parricides, Adultères, Incestes, depuis Saint Pierre jusqu'à Grégoire XVI. Histoire des saints, des martyrs, des pères de l'église, des ordres religieux, des conciles des cardinaux, de l'inquisition, des schismes et des grands réformateurs. Les Crimes des papes, des rois et des reines*. Cette *Histoire des Papes*, qui contient 101 illustrations – des gravures sur acier artistement exécutées – dont quelques-unes en couleurs, est plutôt une compilation, dans le goût de l'époque ; pourtant, l'auteur n'est pas un simple compilateur, car il n'hésite pas à reprendre le texte et à l'enrichir à l'occasion des rééditions successives². Ouvrage anticlérical, dont certains accents – et surtout certaines illustrations – irritent nombre de dignitaires ecclésiastiques, l'*Histoire des Papes* connaît un « succès durable » (Gaudin 2014 : 64),

¹ Cf. *Maurice Lachâtre. Cinq centimes par jour. Méthodes commerciales d'un éditeur engagé*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2008, 87 p., avec une Présentation (p. 9-29) signée par François Gaudin et Jean-Yves Mollier, à laquelle nous avons emprunté l'expression citée.

² François Gaudin attire notre attention sur une modification apparaissant dans la partie finale du titre du livre à partir de l'édition de 1866 : [...] *crimes des rois, des reines et des empereurs*.

étant même traduit en d'autres langues – italien, espagnol, portugais – et diffusé au-delà des frontières du pays d'origine³.

Un ouvrage publié en 1849 et signé « un élève de l'École de Saint-Cyr » (Gaudin 2014 : 93) : *L'Armée, son organisation, ses droits, ses devoirs* contient une critique ouverte de l'armée, alors qu'un autre, paru la même année sous le titre *La République démocratique et sociale. Exposition des principes socialistes et de leur application immédiate en France*, nous dévoile la pensée politique de Lachâtre.

Deux autres livres, qui sont moins des « livres d'histoire » que des textes « de combat » (p. 306), paraissent en 1874 : *l'Histoire du Consulat et de l'Empire. Bonaparte Ier. 1800-1815* (120 p.) et *l'Histoire de la Restauration. Louis XVIII, 1815-1824. Charles X, 1824-1830*. D'autres ouvrages sont en préparation : *La Monarchie constitutionnelle*, *Le Second Empire* et *l'Histoire de la République française*, mais : « Des menaces d'expulsion courent et, pour être sûr de terminer [les pages annoncées], l'auteur opte pour une rédaction sous forme d'éphémérides » (*ibid.*).

C'est sans doute l'oeuvre lexicographique de Maurice Lachâtre qui présente le plus grand intérêt pour les lecteurs – y compris ou surtout ceux d'aujourd'hui –, car les ouvrages qu'il nous a laissés sur ce plan, et qui se situent dans la tradition du siècle des Lumières, celle des encyclopédistes – philosophes et écrivains – Pierre Bayle, D'Alembert ou Diderot, montrent à quel point la dimension idéologique des dictionnaires peut les transformer en armes de combat bien redoutables. « Il aura signé cinq dictionnaires, conçus dans une même perspective : celle d'offrir au peuple de France un outil d'émancipation tourné contre l'Empire, son autoritarisme et son cléricalisme, puis, à la fin du siècle, contre le conformisme républicain et – encore – le cléricalisme » (Gaudin 2014 : 428). En voici les titres : *Dictionnaire universel, panthéon littéraire et encyclopédie illustrée*, 2 tomes (1620 p. et 1582 p.), 1852-1856 ; *Dictionnaire français illustré*, 2 tomes (848 p. et 736 p.), 1855-1857 ; *Dictionnaire des écoles* (814 p.), 1857-1858 ; *Nouveau Dictionnaire universel*, 2 vol. (1630 p. et 1582 p.), 1865-1870 ; *Le Dictionnaire La Châtre, nouvelle encyclopédie universelle illustrée*, 4 tomes (1292 p., 1082 p., 1005 p. et 264 p.), ouvrage en grande partie posthume, puisqu'il paraît entre 1898 et 1907⁴.

L'un des livres susmentionnés, *La République démocratique et sociale*, contient une série de propositions politiques de Maurice Lachâtre qui, ayant constaté que la crise sociale s'était approfondie dans la première moitié du XIX^{ème} siècle et que le paupérisme allait s'accroissant, énumère un certain nombre d'améliorations « que

³ Le livre a été réédité en langues étrangères jusqu'au XXI^{ème} siècle.

⁴ Cet ouvrage est une refonte des deux dictionnaires « universels » publiés antérieurement. D'autre part, malgré ce que son titre annonce, le *Dictionnaire-Journal*, 3 tomes (399 p., 399 p. et 184 p.), qui paraît entre 1894 et 1899, n'est pas un dictionnaire à proprement parler.

les prolétaires sont en droit d'attendre », parmi lesquelles figurent : l'éducation commune, gratuite et obligatoire, le droit au travail, l'égalité des salaires pour les fonctionnaires, la création des banques d'échange, le rachat et la division des grandes propriétés⁵. Voilà quelques-uns des principes et des idéaux auxquels l'éditeur militant est demeuré fidèle jusqu'à la fin de sa longue vie, pour lesquels il s'est battu, souvent de la façon la plus concrète, en participant à plus d'un affrontement inscrit dans l'histoire de France au XIX^{ème} siècle et aussi en créant une « commune modèle » sur les terres qu'il possédait en Gironde. Mais ces idées, on les découvre également dans ses divers dictionnaires, au fil des articles et des notices qu'il rédige lui-même ou qui sont écrits par ses nombreux collaborateurs, type d'ouvrages qu'il publie pour offrir un appui solide à l'autodidaxie.

Pareillement à d'autres ouvrages du même genre, bien nombreux « en ce "siècle des dictionnaires" » (Gaudin 2014 : 123), comme l'a appelé Pierre Larousse, le contemporain de Lachâtre, les dictionnaires publiés par ce dernier relèvent de la « lexicographie cumulative » propre au milieu du XIX^{ème} siècle qui, « faute d'innovations méthodologiques majeures, [...] répond à la demande sociale par une surenchère quantitative. [...] De ce point de vue, Maurice Lachâtre fut un lexicographe ordinaire, compilant, accumulant, mais sans excès. *La vraie ligne de rupture réside dans le choix d'une option idéologique résolue et d'une attitude d'opposition* » (*ibid.*) (c'est nous qui soulignons). Si, comme presque tous les dictionnaires du temps, ceux de Lachâtre semblent copier souvent sur ce qui existe déjà sur le marché, il ne serait ni juste ni honnête de parler simplement de plagiat à leur endroit. François Gaudin explique qu'il est « difficile de toujours réinventer des définitions heureuses ou d'éviter des citations canoniques » (*ibid.* : 124). Mais une comparaison rapide avec des pages du dictionnaire de Louis-Nicolas Bescherelle, par exemple, montre que Lachâtre est loin d'avoir toujours eu recours aux mêmes citations que l'autre, que sa nomenclature est moins riche en termes exotiques ou rares⁶ et que ses articles de dictionnaire contiennent plus de développements encyclopédiques que le *Dictionnaire universel de la langue française* (1843-1846) publié par le premier. D'ailleurs, le dictionnaire de Lachâtre se veut un dictionnaire des mots et des choses, « destiné à décrire la langue et le monde que dit la langue. Mais la langue dans toute sa diversité ; mais le monde dans toute sa complexité », affirme François Gaudin (*ibid.*). Rappelons aussi que, chose tout à fait inhabituelle, le texte du *Dictionnaire universel* de

⁵ Cf. Yannick Marec, « Maurice Lachâtre : 1848 dans un itinéraire », in François Gaudin (sous la direction de), *Le monde perdu de Maurice Lachâtre (1814-1900)*, Honoré Champion Éditeur, Paris, 2006, p. 32 ; voir aussi Gaudin 2014 : 93.

⁶ Mais les vocabulaires de l'occultisme, des métiers, de l'argot y sont bien représentés. Lachâtre est « le premier à enregistrer *ésotérisme* ou à utiliser les lexiques argotiques de Vidocq » (Gaudin 2014 : 138).

Lachâtre est suivi d'une « Grammaire française », qui n'est pas signée, et d'une « Réforme de l'orthographe », signée par Casimir Henricy, l'exact contemporain de celui dont nous parlons ici. Les notices du dictionnaire de Lachâtre contiennent souvent aussi des éléments autobiographiques ; tel est le cas de l'article *bon d'échange* (*ibid.* : 115) où se trouve évoquée la banque créée par Lachâtre lui-même ; ou bien celui du mot *testament*. Précisons enfin que Lachâtre applique une politique des illustrations⁷ sans égale à l'époque, les images – d'une qualité remarquable et conçues souvent, d'une part, pour représenter l'objet décrit dans l'article et, d'autre part, pour éveiller l'intérêt des lecteurs par leur valeur symbolique – sont destinées à attirer et émouvoir les enfants et les adultes de chaque famille, car l'auteur ne perd jamais de vue la visée pédagogique de son oeuvre. Et il faut sans doute aussi dire un mot du rôle que jouent chez Lachâtre les « Lettres » servant de préface, parfois aussi de postface, aux dictionnaires. Dans quelques cas, ces « Lettres » sont un véritable « échange épistolaire », un dialogue entre Lachâtre et des hommes de lettres connus à l'époque, qui expliquent la nature et le rôle de l'ouvrage en question ; les textes éveillent l'intérêt et excitent la curiosité des futurs lecteurs, tout en diffusant un contenu militant et éducatif⁸.

Cependant, comme le souligne François Gaudin (2014 : 137), « on ne sait rien des conceptions lexicographiques » qui ont présidé à l'élaboration des dictionnaires, car l'auteur n'a pas laissé de documents « sur le sujet ». Le *Nouveau Dictionnaire universel* paraît à peu près au moment où l'on voit naître le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré et le *Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle* de Pierre Larousse, deux véritables monuments de la lexicographie française, tant par leurs dimensions (nombre d'entrées, nombre de signes) – donc par l'immensité de l'effort de documentation requis – que par la qualité du travail lexicographique (philologique). Il n'y a pas de comparaison possible entre Lachâtre et ces deux « immenses bâtisseurs » (Pruvost⁹ 2006 : 125) que sont Littré et Larousse.

⁷ Une nouvelle « dynamique d'illustration » s'installe avec la parution du *Dictionnaire universel, panthéon littéraire et encyclopédie illustrée* et du *Dictionnaire français illustré, panthéon scientifique, littéraire, biographique* ; elle continue avec la publication de la *Nouvelle encyclopédie nationale* (1870). Pour certains spécialistes de la lexicographie, Maurice Lachâtre en est vraiment « le fer de lance » (Jean Pruvost, « Maurice Lachâtre (1814-1900) : un auteur-éditeur de dictionnaires révolutionnaires au « siècle des dictionnaires » », in François Gaudin (sous la direction de), *Le monde perdu de Maurice Lachâtre (1814-1900)*, Honoré Champion Éditeur, Paris, 2006, p. 90).

⁸ Maurice Lachâtre souhaite que ses dictionnaires, surtout le *Nouveau Dictionnaire universel*, constituent « les plus vastes répertoires des connaissances humaines », qu'ils puissent remplacer l'école et les instituteurs dans la diffusion de l'instruction vers les enfants des deux sexes, vers les femmes – mères de famille –, vers les ouvriers, en général vers le peuple auquel l'éducation fait cruellement défaut.

⁹ Tout en admettant que Lachâtre a fait preuve d'un « talent certain pour la mise en valeur des informations, pour l'argumentation [...] », et même d'une certaine originalité, Jean Pruvost (2006 : 126) fait appel à la distinction opérée par Bernard Quemada entre

D'ailleurs Littré n'a jamais parlé de Lachâtre ou de ses dictionnaires, alors que Larousse a mentionné une fois son nom, mais en le plaçant sous un jour défavorable. La relation entre concurrents n'encourage ni bienveillance, ni confiance, ni compréhension... Pourtant Lachâtre n'avait pas fait preuve d'hostilité ouverte à l'endroit de Pierre Larousse, lors de la parution de son dictionnaire !

Les dictionnaires de ce travailleur acharné et persévérant ont connu une fortune diverse. Le *Dictionnaire universel* est examiné par le procureur impérial de la Seine en 1856 ; celui-ci n'intente pas de poursuites, mais l'imprimeur est obligé de promettre qu'il modifiera certains textes. Le *Dictionnaire français illustré*, abrégé qui « puise en grande partie ses matériaux dans le *Dictionnaire universel* » (Gaudin 2014 : 156), occupe le marché du dictionnaire d'instruction ; il est lui aussi examiné par le Procureur général impérial, mais heureusement celui-ci rend un avis favorable. À partir de 1857, les attaques contre l'éditeur-lexicographe Maurice Lachâtre redoublent de vigueur. Cette même année, on assiste à deux procès « bénins » : sont poursuivis en justice Baudelaire, pour quelques poèmes des *Fleurs du Mal*, et Flaubert, pour *Madame Bovary* ; ensuite c'est Eugène Sue qui est condamné, et Lachâtre lui-même en tant qu'éditeur de Sue. En 1858, Lachâtre est condamné à 5 ans de prison et à une forte amende pour le *Dictionnaire universel*, qui circule plutôt sous le manteau, parmi les milieux ouvriers. Le *Dictionnaire des écoles* est un livre à visée didactique, extrêmement rare aujourd'hui. Son intérêt particulier réside dans le fait que pour cet unique volume on a utilisé un alphabet phonétique qui devait indiquer à la France entière la prononciation correcte de chaque mot, y compris celle des proprionymes (ou noms propres). Le *Nouveau Dictionnaire universel* se trouve en concurrence avec les ouvrages de Pierre Larousse et d'Émile Littré, dont la publication commence en 1863. Le *Dictionnaire-Journal* est rare et méconnu.

Si les dictionnaires sont l'un des grands objectifs de Lachâtre, qui ne cessent de l'animer et de l'occuper jusque sur ses vieux jours, puisqu'il se lance dans l'élaboration de son dernier dictionnaire à l'âge de quatre-vingts ans, et que les volumes commencent à paraître quand il avait déjà 85 ans, il n'est pas moins attaché à une autre « arme de combat » : les journaux. *La Tribune de la Gironde*, *Le Peuple souverain*, *L'Indépendance espagnole* – fondé à Barcelone en 1859 –, le *Mémorial de la Commune* sont autant de publications qu'il a fondées

dictionnaire et *lexicographie*, pour affirmer, vers la fin de l'article susmentionné (p. 127) : « [...] Émile Littré et Pierre Larousse se présentent tous deux comme de remarquables lexicographes, parce qu'ils ont apporté à la description du lexique une contribution majeure. [...] Inversement, Maurice Lachâtre incarne avant l'heure et avec talent une dictionnaire déjà très élaborée » ; en effet, plus qu'à la qualité des explications philologiques, ce dernier avait pensé aux contraintes qui accompagnent l'élaboration d'un produit du genre *dictionnaire* : contraintes de volume, de prix, de présentation, etc.

et dans lesquelles il a fait paraître des articles fort inquiétants pour la Restauration et surtout pour le second Empire. Mais son esprit révolutionnaire, antimonarchiste et anticlérical s'est manifesté avec autant de force dans les articles publiés dans de nombreux autres journaux français, espagnols, belges ou suisses, les périodes plus ou moins longues d'exil en Espagne, en Belgique ou en Suisse ne l'ayant jamais arrêté dans son activité d'éditeur et d'homme de plume militant.

« Homme d'idées, il n'est attaché exclusivement à aucune et son socle idéologique initial ne va cesser de se diversifier et de s'enrichir, sans qu'il renonce pour autant à ses convictions antérieures » (*ibid.* : 79).

Libraire, éditeur, lexicographe, viticulteur qui n'a pas eu le loisir de réaliser sa vocation présumée, bonapartiste, utopiste, *icarien*¹⁰, communard, anarchiste, anticlérical, spirite, exilé, Maurice Lachâtre est une personnalité trop complexe pour qu'on puisse la décrire, sans risque d'erreur, avec toutes ses facettes. Quel espoir peut donc nourrir le chercheur qui se propose de brosser tout de même le portrait – si possible objectif – d'une telle personnalité ? François Gaudin en a fait le pari. Au fil des pages d'un livre extrêmement riche en dates, noms et événements ou faits historiques, mais qui demeure tout de même toujours clair et engageant, il recompose l'image – réduite en éclats par l'histoire – de ce que fut la vie d'un homme bizarre et excessif à tous égards : Maurice Lachâtre, homme « sulfureux », « l'enfant (mal aimé) d'Issoudun ». L'image est souvent fragmentaire, car les documents manquent, par malheur (alors que, lorsqu'ils existent, ils font, par leur reproduction, l'un des attraits majeurs du livre). Par bonheur, les hypothèses du chercheur suppléent aux lacunes ; sans que cela tourne à l'argument téléologique, sans que l'ensemble se transforme en apologie. Pourtant, par endroits, on sent que l'auteur est en sympathie avec le curieux issoudunois, qui vaut bien l'effort qu'on fouille les archives à la recherche d'informations sur l'homme, sa vie et son oeuvre, sur un XIX^{ème} siècle français bien mouvementé ; les résultats de la recherche ne font que compléter de façon heureuse le tableau de la lexicographie française d'il y a un siècle et demi.

Alexandra Cuniță
Universitatea București
sanda.cunita@gmail.com

¹⁰ Après s'être présenté comme suit, dans son premier *Dictionnaire universel* : « tour à tour saint-simonien, phalanstérien, partisan des idées proudhoniennes, Maurice Lachâtre est arrivé, de progrès en progrès, à se ranger au communisme, dernière forme sociale que doit revêtir l'humanité, selon son sentiment », il se proclame « communiste icarien » en 1857. Cela veut dire qu'il déclare être le « partisan des idées de Cabet, mort l'année précédente aux États-Unis où il avait fondé » – en terre vierge – « une colonie » communiste, appelée Icarie, en 1848 (Bernard Desmars, « Les théories et les pratiques socialistes chez Maurice Lachâtre au milieu du XIX^{ème} siècle », in François Gaudin (sous la direction de), *Le monde perdu de Maurice Lachâtre (1814-1900)*, Honoré Champion Éditeur, Paris, 2006, p. 52).